

Titre : L'imam Khomeini (paix à son âme), l'emploi, les femmes la jurisprudence, le droit et la famille.

Auteur : Akbar Zadeh Leila,

Professeur : Sayyid Mohammad Mousavi,

Date : 1390 (2011-2012)

Sommaire :

L'islam en tant qu'une religion complète a énoncé de nombreuses lois et règles afin d'expliquer les devoirs de l'homme par rapport à Dieu et de réguler ses relations avec ses semblables. Ces lois sont un ensemble de droits et devoirs comprenant des droits et obligations pour chaque membre de la famille. L'islam attache une importance particulière à la famille et a défini de nombreuses lois pour prévenir son instabilité. Parmi les membres d'une famille, les femmes reçoivent plus d'attention par rapport aux autres. La question de l'emploi de la femme à l'extérieur du foyer fait partie des questions les plus délicates qui peuvent déstabiliser la famille si elles ne sont pas soigneusement examinées.

Dans cette recherche, après l'analyse des fondements juridiques et jurisprudentiels concernant l'emploi des femmes, on est arrivée à la conclusion que l'emploi de la femme à l'extérieur du foyer ne constitue pas de problème si cela se fait dans un cadre légitime et cela respecte certaines conditions. Dans la dernière section, en examinant les fondements jurisprudentiels de l'imam Khomeini (paix à son âme) et le rôle de l'élément temps et espace dans la question de l'emploi des femmes, on peut conclure que l'emploi de la femme à l'extérieur de la maison ne constitue aucun problème tant que cela ne porte pas atteinte à la stabilité de la famille et ne met pas en danger l'éducation des enfants. Sinon, en islam, la priorité est à la famille et à la préservation du caractère sacré de cette noble institution.